

Rapport moral et d'activité – 2025-2026

I. Restauration des églises communales

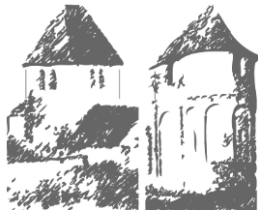
Pour rappel, la Mairie de Mareuil-en-Périgord vient de créer par délibération publiée le 30 avril dernier, une autorisation de programme de trois millions d'euros pour les travaux de restauration de l'ensemble des églises de la commune, répartis en tranches de 2025 à 2032. Les travaux antérieurs concernaient les églises de Mareuil et de Saint Sulpice, ils sont maintenant terminés. Les travaux sur le groupe composé des églises de Léguillac, Saint Fiacre de la Chapelle Pommier et Saint Martin de Champeaux devraient commencer début 2027.

A ce jour, la municipalité de Mareuil a lancé un [appel d'offres](#) pour Saint Fiacre uniquement. La remise des offres doit être effectuée avant le 30 septembre prochain.

Il est donc temps de décider de notre contribution à ces travaux, dont notre association n'a cessé de rappeler l'importance et l'urgence : nous les voyons approcher avec joie et soulagement.

II. Archéologie à Saint Fiacre et Saint Martin

Avant des travaux importants qui peuvent bouleverser le sol, des fouilles d'archéologie dites « préventives » peuvent avoir lieu pour explorer si des recherches archéologiques plus complètes doivent être exécutées avant travaux, pour sauver ce qui le mériterait. C'est ce qui vient d'avoir lieu, en mai 2026, à Saint Fiacre de la Chapelle Pommier, et à Saint Martin de Champeaux où le service d'archéologie de la Dordogne a dépêché deux archéologues, un topographe et une anthropologue pour explorer les abords immédiats des églises. Notre association a renseigné les chercheurs sur l'histoire des églises. Des sépultures anciennes y ont été découvertes, comme nous l'avons signalé sur le site internet. Nous sommes en contact avec l'archéologue au Conseil départemental, pour déterminer quand et de quelle manière nous pourrions avoir accès aux résultats des fouilles.



III. Contribution au concert du chœur Amaryllis à Saint Laurent de Mareuil

Notre association contribuera à l'organisation du concert du chœur Amaryllis, qui se tiendra à Saint-Laurent-de-Mareuil le dimanche 11 octobre après-midi. Nous participerons notamment à l'affichage, à la gestion des clés et à diverses tâches logistiques. Cette action vise à renforcer la visibilité de l'association, sans objectif financier, l'entrée au concert étant gratuite.

IV. Effectifs et cotisations

Le nombre de nos adhérents est stable au-dessus de 180. Le conseil d'administration a eu la satisfaction d'enregistrer de nouvelles adhésions, et parallèlement quelques personnes qui ne s'étaient pas manifestées depuis de nombreuses années malgré relances, ont été rayées.

Les cotisations **2027** sont à verser, soit par courrier soit par le site internet. Enfin, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport financier, qui rappelle tous les détails pratiques.

Du fait des obligations professionnelles des uns et des autres, le bureau est particulièrement en attente de renforts pour nous aider à poursuivre et développer localement nos activités.

Merci pour vos candidatures !

Philippe Hériard, Président